

Convention du Prix Swiss Photonics

entre

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

Bâtiment CE – 3.316, Station 1, 1015 Lausanne
et

L'Association Swiss Photonics

Sihleggstrasse 23, CH-8832 Wollerau

L'Association Swiss Photonics s'engage à financer un prix récompensant le meilleur travail de master effectué par une personne étudiante de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, travail d'excellent niveau qui contribue à l'avancement des recherches scientifiques et techniques dans les domaines de la photonique ou de l'optique.

L'Association Swiss Photonics met à disposition un fonds d'un montant total de CHF 40'000.- (quarante mille francs suisses), destiné à alimenter un prix annuel.

L'EPFL salue cette initiative œuvrant à encourager l'excellence de ses étudiantes et étudiants.

Les parties conviennent des modalités suivantes :

1. L'EPFL institue le « Prix Swiss Photonics » (ci-après : le Prix), aux conditions prévues dans le règlement du Prix annexé à la présente convention.
2. Le montant du Prix s'élève à de CHF 2'000.- (deux mille francs suisses). Il est décerné à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes de master de la section Microtechnique
3. A l'épuisement du fonds mis à disposition, la présente convention prendra fin.
4. Le Prix est décerné la première fois en automne 2021.

Ainsi fait en deux exemplaires originaux.

Pour l'EPFL :

Jan Sackmann Hestaven

2021-09-30 10:19

Digitally signed by Jan Sackmann Hestaven

Prof. Jan Hestaven

Vice-président académique

Pour l'Association Swiss Photonics

Dr Christian Bosshard

Dr Christian Bosshard

Président

Lausanne, le

Lien et Date *Lausanne, 2/9/2021*

Prof. Christophe Moser

Directeur section Microtechnique

Lausanne, le

Christophe Moser

2021-09-08 09:46

Digitally signed by Christophe Moser